

La négation

I. La négation au niveau du mot

a) La préfixation

- La négation lexicale s'obtient par préfixation et concerne des verbes, des adjectifs et des noms : a-, an-, dé-, des-, im-, in-, il-, ir-, mal-, mé-, mes-, non-, anti-...

Ex : Impossible, mésaventure, désagréable, malheureux.

b) Les antonymes

La négation est implicite avec les antonymes.

Ex : Possible / impossible, gai / peiné.

c) La portée de la négation

La négation peut ne concerner que certains mots de la proposition.

Ex. C'est un cheval, et non un âne.

II. La négation au niveau de la proposition

a) Les différents types de négations

- La négation totale

Elle porte sur la proposition entière et s'exprime au moyen de *ne ...pas* ou *ne...point*.

Ex. Claire n'est pas rentrée.

- La négation partielle

La négation partielle porte sur une partie de la proposition et s'exprime au moyen des mots négatifs : *personne, rien, aucun, nul, guère, jamais, nulle part* associés à *ne*.

Ex. Personne n'est venu.

Ex : Il n'a lu aucun livre de Simenon.

Ex : Elle ne vient à aucun moment.

Ex : On ne la rencontre nulle part.

b) Le cas de la négation restrictive

La négation restrictive n'est pas à proprement parler une négation. Formulée à l'aide de *ne...que*, elle équivaut à *seulement, uniquement*.

Ex. Marcello ne s'intéresse qu'au cinéma.

III. La place de la négation

- *Ne...pas, plus, jamais* encadrent le verbe à la forme simple.

Ex. Je ne te vois plus.

- *Ne ... pas, plus, jamais...* encadre l'auxiliaire du verbe ayant une forme composée.

Ex. Elle n'est pas venue.

- *Personne, aucun + nom, nulle part* sont placés après le participe passé.

Ex. Je n'ai vu personne. Je n'ai vu aucun client. Je ne l'ai trouvé nulle part.

- *Rien* se place aussi après le participe passé, quand il est introduit par une préposition.

Ex. Il ne s'est douté de rien.

- *Ne...pas, ne...plus* sont soudés devant l'infinitif.

Ex. Il chasse pour ne pas s'ennuyer.

IV. L'emploi des mots négatifs

a) Non

- Un mot-phrase : il peut exprimer la négation d'une phase entière.
Ex. Maria : - Ayez pitié et consentez à m'aider !- Le vieux : -Non ! Camus.
- Il peut être renforcé par *pas* ou *point* en corrélation avec *mais*.
Ex. Des doutes me sont venus sur ma raison, non point des doutes vagues comme j'en avais jusqu'ici, mais des doutes précis, absolus. Maupassant.
- Un élément de composition négatif.
Ex. La non-violence
- Diverses locutions : *Moi non plus, non seulement ...mais*.

b) Pas et point

En corrélation avec *ne* pour indiquer une négation totale.

Ex : Vous n'irez point voler les recettes de Cécile.

c) Guère

Il indique une quantité minime.

Ex. Olive n'aime guère les épinards.

d) Plus

Il indique la rupture d'une continuité temporelle distinguant un avant et un après.

Ex. Elle ne vient plus (vs *elle venait avant*). Il ne fume plus.

e) Ne

- En corrélation avec un autre élément négatif *pas* , *plus* , *jamais*,..
Ex. Je n'ai pas lu ce roman.
- A l'oral *ne* peut être effacé.
Ex. Je veux pas venir.
- Employé seul, pour marquer la négation
 - Après un verbe modal.
Ex : Je ne puis répondre.
 - Après un *si* hypothétique
Ex : Si je ne me trompe / Si le grain ne meurt. (Gide)
 - Après *qui* ou *quel* dans une question rhétorique.
Ex : Qui n'en conviendrait ?
 - Après *que* interrogatif ou exclamatif dans le sens de *pourquoi*.
Ex : Que ne le disiez-vous plus tôt ?
 - Dans une subordonnée introduite par *depuis que*.
Ex : Il s'est écoulé beaucoup de temps depuis que je ne t'ai rencontré.
 - Dans des expressions proverbiales.
Ex : Il n'empêche que j'ai raison. / Je n' ai cure de vos protestations.
- La valeur explétive de *ne*.
 - Avec des complétives exprimant la crainte, l'empêchement ou la défense :
Ex : Elle craint qu'il ne vienne.
 - Avec des circonstancielles introduites par *avant que*, *à moins que*, *de peur que*.
Ex : Avant qu'il ne soit pas trop tard, je veux savoir à qui je pourrais m'adresser.
 - Comparaison d'inégalité : dans une proposition introduite par *que*.
Ex : Elle est plus intelligente qu'elle ne le paraît. / Il est moins fort que tu ne le crois .

V. Négation et coordination

La conjonction de coordination *ni* sert à coordonner deux termes appartenant à la même catégorie.

Ex. Il n'y aura ni procès, ni plaidoirie.

VI. Le renforcement de la négation

a) Termes utilisés pour renforcer la négation

Locutions adverbiales : *de sitôt, de longtemps, du tout, le moins du monde, si, tant, tellement que cela.*

Ex : On ne le verra pas de sitôt.

Ex : Est-ce que je vous dérange ? - Pas du tout / le moins du monde.

b) La négation cumulée

- Le cumul des négations peut correspondre à une affirmation atténuée.

Ex : Je ne dis pas non.

- Le cumul des négations peut correspondre à une affirmation renforcée.

Ex : Les ONG n'ont pas manqué de protester.

- On peut mettre ensemble deux termes de la négation partielle *personne, rien, plus, jamais*. Ils se renforcent mutuellement.

Ex. Elle ne voit jamais personne.

